

José Manuel Durão Barroso

Président de la Commission européenne

Ma vision de l'Union européenne et de son avenir

*Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

Le Centre Européen de la Culture - Université de Genève

Genève, le 20 avril 2005

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,
Monsieur le Recteur,
Monsieur le Président du Centre Européen de la Culture,
Mesdames et Messieurs,

Votre aimable invitation pour venir prendre la parole au sein de l'Université de Genève m'honore et me fait très plaisir.

Permettez moi tout d'abord une remarque personnelle. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est dans votre Université où je suis venu poursuivre mes études post-licence, premièrement au Département de Science Politique et ensuite à l'Institut d'Etudes Européennes, avec le Professeur Dusan Sidjanski, principalement. Mon épouse a également fait des études à la Faculté de Lettres et c'est dans cette ville qu'est né notre premier enfant. Vous comprendrez donc mon grand attachement à votre ville de Genève et à la Suisse.

Dès le début de mes études, j'étais fortement intéressé par la construction européenne et ce qu'elle représentait comme espoir d'avenir pour mon pays et pour toutes les autres régions d'Europe. La pensée de votre éminent compatriote, Denis de Rougemont, créateur du Centre Européen de la Culture et fondateur de l'Institut d'études européennes, me semblait une contribution très importante pour une vision fédérale l'Europe. Et la méthode fédérale – que l'on appelle souvent <communautaire> - est essentielle lorsqu'on pense à l'ensemble d'états qui veulent construire l'unité dans la diversité.

Il a été un des grand écrivains européens convaincu du caractère impératif d'une Europe Unie. Il s'est également rendu compte du fait que cette Europe unie ne pouvait pas se suffire à elle même, mais qu'elle devait dialoguer, avec toutes les grandes civilisations de la planète, pour avoir « une nouvelle chance », pour s'épanouir pleinement. Ses idées sont plus d'actualité que jamais.

Le dialogue des cultures qu'il a tant préconisé, fait partie de ma propre vision de l'avenir de l'Union européenne.

Ainsi, l'idée que la Commission européenne que je préside depuis novembre dernier, se devait de devenir aussi bien plus politique que plus culturelle, s'est vite imposée à moi. On attribue souvent à Jean Monnet la phrase de : « si c'était à refaire, je commencerais par la culture ». Il paraît, qu'il ne s'est jamais réellement exprimé ainsi, mais « si non é vero é ben trovato » et cela correspond à une problématique qui me passionne personnellement.

Je dois également à mon séjour en Suisse, d'avoir pénétré et absorbé les vertus du Fédéralisme, qui combinent le principe d'autonomie avec celui de participation et de partage de la souveraineté et des pouvoirs selon le principe de subsidiarité. « Fédérer , c'est tout simplement arranger ensemble des réalités concrètes » disait encore l'auteur de L'Amour et l'Occident.

La vision que j'ai du destin de l'Europe n'est pas seulement liée à ma mission actuelle de Président de la Commission. Elle s'est nourrie et fortifiée de mon expérience personnelle autant que politique. De cette expérience, j'ai tiré une conviction forte. La culture, dans son sens le plus large et à travers ses multiples expressions, est la base même du développement de notre vie dans une société en paix et prospère.

Les liens entre culture, identité et citoyenneté sont maintenant au cœur du projet européen. Depuis cinquante ans, la paix et la compréhension mutuelles sont devenues un élément déterminant de nos « chromosomes » culturels. Désormais, lorsque nous sommes face à une différence, nous y voyons l'occasion d'un enrichissement mutuel. Lorsque nous identifions entre nous un conflit potentiel, nous y voyons matière à un règlement pacifique et à une solution politique.

J'ai assumé la responsabilité de la Présidence de la Commission européenne au moment où l'Union européenne doit faire face à plusieurs grands défis.

Le premier de ces défis est celui d'une Europe élargie à Vingt Cinq Etats membres, peuplée de 450 millions d'habitants, qui se veut acteur « à part entière » sur la scène internationale pour y promouvoir la paix, la stabilité et la solidarité au nom de ses valeurs.

La semaine prochaine, nous allons signer le Traité d'adhésion avec la Roumanie et la Bulgarie et en 2007, nous serons ainsi Vingt Sept.

La Conseil Fédéral suisse est l'exemple typique d'un gouvernement « collégial », et à la Commission européenne nous avons une méthode de travail qui lui ressemble. Nous nous efforçons de prendre les décisions ensemble, d'un commun accord. Nous ne pouvons pas réfléchir, ni proposer des décisions dans l'intérêt d'un seul ou deux ou trois Etats, mais nous devons agir uniquement dans l'intérêt de tous, à la recherche de solutions consensuelles, au service de tous les Etats Membres et de leurs citoyens.

Un autre grand défi est celui d'une Union européenne en pleine mutation politique, qui se doit d'être à la fois démocratique, transparente et efficace. Cette Union-là se veut davantage encore au service du citoyen, d'abord en lui garantissant un espace unique de liberté, de sécurité et de justice, ensuite en lui assurant une meilleure « cohésion économique, sociale et territoriale ».

Une telle exigence, conjuguée à celle de s'attaquer aux problèmes auxquels les citoyens européens ont à faire face, m'a conduit à proposer des réponses selon deux axes – l'Emploi et la Sécurité – qui correspondent à la double vocation de l'Europe. Etre un acteur global sur la scène internationale, assurer un espace de liberté, de sécurité et de prospérité à ses citoyens dans un contexte de mondialisation économique. L'agenda de changements positifs que ma Commission a proposé à cette fin s'articule autour de quelques objectifs stratégiques :

- La prospérité en premier lieu, parce que c'est d'elle dont tout dépend, le rattrapage économique du retard pris par l'Europe sur ses principaux partenaires comme le redressement de l'emploi. C'est bien cette conception qui m'anime lorsque je propose d'assurer le renouveau du modèle social européen de solidarité au moyen d'une stratégie de croissance et d'emploi articulée autour de trois axes : la compétitivité, la société de la connaissance, la modernisation du marché du travail et de la sécurité sociale.

Il me paraît illusoire de défendre ce modèle européen avec des mesures d'assistance et de subventions. Nous devons au contraire investir sans cesse davantage dans l'Education, dans cette « économie du savoir » qui constitue la seule façon de conduire une politique industrielle globale porteuse de compétitivité, compatible avec les exigences de la concurrence et ... créatrice d'emplois.

Puisque je vous parle dans l'enceinte d'une Université prestigieuse, je rappellerais que la Commission européenne a proposé une politique de croissance et d'emploi pour l'Europe, la dite Stratégie de Lisbonne rénovée, dans laquelle l'éducation, la recherche et l'innovation sont considérées comme les moteurs mêmes de cette politique.

L'Union européenne est déjà le plus grand marché du monde, le plus grand exportateur et le plus grand investisseur. L'Europe est le siège de grandes compagnies très performantes et les taux de croissance des nouveaux Etats qui ont rejoint récemment l'Union sont les plus élevés du monde. Tous les rapports indiquent aussi que l'Europe compte avec des bonnes Universités et que certaines d'entre elles ont des départements qui sont les meilleurs au niveau global.

Cependant, au niveau de l'éducation supérieure, nous pouvons déjà constater que les Universités européennes attirent peu d'étudiants extra-européens et surtout peu de chercheurs spécialisés, en comparaison avec les Etats-Unis, principalement.

Le réseau universitaire en Europe nécessite des réformes en profondeur afin de contribuer à la relance de la Stratégie de Lisbonne et de répondre aux défis lancés par les réseaux américains et asiatiques, plus performants. En Europe, seulement 21% de la population active a bénéficié de l'enseignement supérieur, comparativement à 38% aux Etats-Unis et 43% au Canada. Nous sommes également dépassés par le Japon et la Corée.

Sans une augmentation du nombre de chercheurs, qui implique une réforme profonde de l'éducation dès les classes primaires, l'Europe ne sera pas capable d'assurer et d'étendre son rôle dans les domaines scientifiques, technologiques et de l'innovation.

C'est pourquoi il me tient particulièrement à cœur, de trouver des moyens pour renforcer quantitativement et qualitativement le potentiel intellectuel européen et de réussir à faire rester les chercheurs européens en Europe, tout en attirant les meilleurs cerveaux mondiaux sur notre Continent. Pour cela de nombreuses mesures nouvelles, telles que le Master Européen par exemple, sont en train d'être préparées par ma Commission, en plus du développement des programmes déjà existants pour stimuler la mobilité des étudiants et des professeurs entre Universités européennes et qui jouissent d'un grand succès.

Nous devons impérativement faire en sorte que les chercheurs européens puissent travailler d'abord en Europe, dans des « M.I.T. » européens, qui seraient les leaders dans la formation des meilleurs chercheurs.

Enfin, le lancement, d'une nouvelle génération de politiques de Recherche, auxquelles la Suisse participe également, répond à la même urgence de compétitivité au moment où, en moins de dix ans, la Chine est en train de devenir le premier atelier du monde et l'Inde le premier prestataire de services informatiques. C'est pourquoi nous venons de décider de proposer le doublement du budget alloué aux programmes de recherche en Europe.

- La solidarité vient en second lieu tant elle dépend de la prospérité pour être effective. Il est en effet primordial que nous nous donnions les moyens de consolider ensemble l'engagement de l'Europe en faveur de la solidarité et de la justice sociale. L'enjeu n'est rien moins que de renforcer la cohésion sociale de l'Union élargie, de protéger les droits fondamentaux et de lutter contre les discriminations. C'est aussi à une meilleure compréhension du monde par nos concitoyens que je pense. Et en particulier à une ouverture sur notre voisinage qui s'établisse sur le respect réciproque et qui permette à chacun de pouvoir gérer et considérer l'immigration comme une chance pour tous.

C'est enfin pour étendre cette solidarité aux générations futures que j'ai proposé une politique plus active de protection de l'Environnement.

Nous ne voulons ni ne devons choisir entre le progrès économique et la solidarité sociale : l'un et l'autre vont de pair, tandis que le premier est au service de la seconde. Mais soyons-en conscients, si la croissance économique a besoin de l'espace européen pour se réaliser, la solidarité sociale reste encore profondément ancrée dans l'Histoire de nos nations et en particulier dans leur rapport à l'Etat. Des mécanismes collectifs de solidarité doivent donc être réinventés pour assurer l'accompagnement d'une population vieillissante et d'une jeunesse parfois en manque de repères.

La solidarité économique et sociale, sont d'ailleurs des notions qui doivent être extensives à d'autres régions, sur d'autres continents.

- Assurer simultanément la sécurité et la liberté sur tout le territoire de l'Union : ce troisième objectif constitue une nouvelle expression d'un modèle européen qui concilie pleinement sécurité et libertés (publiques et privées) dans la lutte contre le terrorisme et le crime international. Les Accords de Schengen sur un espace sans frontières, ceux de Dublin en matière d'asile, et la mise en oeuvre du Programme de la Haye, pour renforcer l'Union européenne (UE) en tant qu'espace de liberté, de sécurité et de justice au cours des cinq prochaines années, répondent à cette double exigence aux fins d'apporter une politique coordonnée aux risques auxquels peuvent être confrontés les citoyens sur le territoire européen.

En l'affaire, la Commission a entendu le message de ces millions d'Européens qui ont témoigné de leur solidarité et de leur attachement aux valeurs communes après l'attentat du 11 mars 2004 à Madrid.

- Conforter l'Union en tant que partenaire mondial et acteur de solidarité constitue le quatrième objectif stratégique parce que, celui-ci marque, en quelque sorte, le degré « d'achèvement politique » du processus d'intégration européenne.

2005 sera une année cruciale pour le développement. En tant que premier donateur, l'Union européenne doit parler d'une voix unique et ambitieuse en faveur d'un investissement plus important et plus coordonné, pour que nos politiques soient plus cohérentes et servent nos objectifs de développement. La Commission souhaite accorder une toute première priorité à l'Afrique.

Nous allons aussi, dans ce cadre, poursuivre activement le cycle des négociations commerciales engagé à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). J'y ai eu l'occasion de dire ce matin combien cette organisation est la meilleure ambassadrice du multilatéralisme efficace et légitime pour faire face à la globalisation.

Bien évidemment, l'Union doit parallèlement continuer à renforcer ses liens avec de grands partenaires comme la Chine, l'Inde, le Mercosur, l'ASEAN, etc., redynamiser le partenariat transatlantique comme elle a commencé de le faire lors de la récente visite du Président Bush en Europe, parachever sa politique de voisinage, et enfin peser davantage pour l'obtention d'un accord de paix « juste et équilibré » au Moyen Orient.

La tragédie du Tsunami en Asie du Sud-Est de décembre dernier a en tout cas montré qu'en matière de « mondialisation de la solidarité » tous les Etats d'Europe, membres ou non membres de l'Union, ainsi que leur citoyens, sont aux avant-postes.

J'ai parlé des grands défis qui se sont présentés au moment de ma prise de fonction comme Président de la Commission, or je sais que je peux espérer m'appuyer sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe pour y répondre avec succès.

Rendre plus tangibles et plus visibles les réalités et les finalités de la construction européenne à chacun des citoyens de l'Union, voilà le premier objectif d'une Constitution pour l'Europe, qui donne enfin toute sa place à la « citoyenneté européenne » et aux droits fondamentaux.

Conjuguées à l'existence de l'Euro, toutes ces formidables avancées récentes de l'Union nous imposent en effet d'inventer de nouvelles manières d'engager, de faire participer et d'impliquer davantage les citoyens dans cette formidable aventure d'un continent européen réconcilié avec son Histoire et avec presque toute sa géographie. Une telle Europe peut alors se projeter dans l'avenir en partageant un destin commun au sein de l'Union dans la diversité.

Dans cette conjoncture, les horizons ouverts par la Constitution créent une ardente obligation pour la Commission, celle d'établir par son action un lien logique entre le système existant et la future architecture de l'Union. La Commission que je préside a donc conçu son programme et ses actions pour les prochaines années de façon à passer progressivement d'une logique de gouvernance à dominante normative, parfois perçue comme bureaucratique et réglementaire, à une logique politique, à la fois plus dynamique, plus ouverte et plus participative. Cette démarche s'inscrit dans la perspective d'un système d'ensemble qui, selon le projet de Constitution, sera « pluri-acteurs et multi-méthodes ». A l'image d'un orchestre symphonique où chacun joue une partition différente et où tous contribuent à la même symphonie, celle d'une Europe retrouvée qui s'affirme. La future Constitution, nous conduit impérativement à nous poser la question de ce que signifie être Européen. Les citoyens européens doivent pouvoir répondre à cette interrogation en ayant le sentiment de bénéficier désormais d'une identité multiple – aux niveaux local, régional, national et européen. En conséquence, il est de notre devoir de conduire les politiques d'intégration en veillant à protéger la très riche tapisserie culturelle que l'Histoire a léguée aux peuples d'Europe. Notre héritage commun, les valeurs de liberté, de démocratie et d'égalité qui nous rassemblent, doivent nous faire prendre conscience au quotidien de notre appartenance commune. Nous allons ainsi promouvoir le dialogue et l'intensification d'actions déjà engagées : programme d'échanges et de mobilité trans-frontaliers pour la jeunesse et les artistes, participation plus active des citoyens aux débats sur l'Union et son fonctionnement, appui à la coopération entre Etats membres pour promouvoir notre héritage commun. Et à l'extérieur de l'Union, par une contribution active aux efforts internationaux de paix et de prospérité pour tous.

Le Traité Constitutionnel a tout le potentiel pour fournir le cadre au développement de toutes ces politiques, une fois que le processus de ratification sera conclu avec succès, j'espère. De par son contenu et de par le débat qui s'est ouvert au sein de l'Union, le Traité Constitutionnel renforcera la démocratie à travers le rôle plus important dévolu au Parlement européen et aux Parlements nationaux. Il amènera plus de transparence, une meilleure participation des citoyens et un plus grand dialogue avec la société civile. Il améliorera la cohérence et l'efficacité entre nos politiques internes et nos politiques extérieures. Surtout, il facilitera la prise de décisions et le fonctionnement des institutions dans une Union Européenne de plus en plus vaste, sans jeter de doute sur le fait que la base de la légitimité de l'Union européenne repose sur ses Etats Membres et les peuples que les composent.

La future Constitution fournira les instruments pour une Europe des citoyens, qui fonctionne. Elle aidera la Commission à faire avancer les priorités que nous nous sommes fixées.

L'Europe a su créer le modèle qui combine le mieux la capacité de créer de la richesse avec celle d'une meilleure répartition de celle-ci. Le modèle qui offre le plus de sécurité, de respect des droits de l'homme, d'égalité des chances, et de respect de l'environnement. Du point de vue de la qualité de vie humaine et sociale notre modèle est sans doute une grande conquête, mais il nous faut sur le plan économique plus de productivité, et plus de compétitivité pour faire face aux enjeux de la mondialisation.

Nous devons nous sentir responsables de la faisabilité et de la projection du « rêve européen », autrement, le rêve s'évanouira.

Ma vision pour l'Europe, vous l'aurez compris, est celle du renforcement de ce projet, celle de la relance du dynamisme créateur et de l'esprit d'entreprise retrouvés.

Merci de votre attention.